

A Plouvara, un projet d'incinérateur baptisé « chaudière à CSR »

En plus de la pollution émanant des cadavres de l'usine d'équarrissage, celle issue d'un four à plastiques ???

De quoi s'agit-il ?

Les gros industriels du déchet, Suez et Veolia notamment, ont exercé un lobbying très intense pour faire évoluer la réglementation de façon à **décourager l'enfouissement des déchets et favoriser l'incinération** qui est un business plus juteux. D'où l'augmentation très importante de la taxe sur la tonne de déchets enfouis et l'obligation pour les centres d'enfouissement de limiter leur capacité. C'est ce qui explique la multiplication des projets visant à brûler les déchets, (incinérateurs agrandis ou chaufferies à CSR), sous prétexte de « valorisation énergétique » de ces déchets.

Le **syndicat Kerval** est en charge du traitement des ordures ménagères de plus de la moitié du département des Côtes d'Armor : Saint-Brieuc Agglomération, Lamballe Terre & Mer, Loudéac Communauté et Leff Armor Communauté.

Kerval a fait construire à **Ploufragan une usine qui broie des déchets** qui étaient auparavant enfouis : déchets de poubelle jaune non recyclés et tout-venant et encombrants de déchèterie, produisant ainsi ce qu'ils appellent des « **Combustibles Solides de Récupération** », des CSR. Démarrée en 2017 et baptisée « Ti Valo », cette usine

fonctionne à la moitié seulement de sa capacité, elle manque de débouchés locaux (CSR envoyés en Suède) et est lourdement déficitaire.

Au lieu d'abandonner cette usine (comme envisagé il y a un an), Kerval cherche un débouché local pour brûler les CSR. La SECANIM, qui exploite l'usine d'équarrissage à Plouvara, recherche un combustible moins cher que le gaz : des CSR qui seraient brûlés dans une chaudière de 19,9 MW, grassement subventionnée par l'Etat (ADEME). Armor Semences est, quant à elle, intéressée par l'utilisation de la chaleur basse température qui ne pourrait pas être utilisée par la Secanim, avec le projet de faire pousser, sous 10 ha de serre chauffées, des tomates destinées à produire des semences. Cette société, basée à Pleudaniel, est à la recherche de terrains dans un rayon de 3 km autour de l'usine d'équarrissage.

Ce sont ainsi 33 000 tonnes de déchets qui seraient brûlées dans ce four : 9 000 tonnes de refus de tri (plastiques essentiellement), 15 000 tonnes d'encombrants et 9 000 tonnes de bois B (traités, peints ou vernis), dans un projet évalué à **60 millions €**.

Pourquoi ce projet est inacceptable

1) Un soutien aberrant et scandaleux à l'industrie du plastique et ses gaspillages

- **La priorité des priorités, affichée** officiellement au niveau européen, national, régional ou local, est la **réduction des déchets**, notamment pour économiser nos ressources planétaires limitées.

Ce projet est incompatible avec une politique de réduction des déchets car les fours à déchets, contrairement aux centres d'enfouissement, ne sont pas flexibles. **Il faut les alimenter pendant 20 ou 25 ans au plus près de leur capacité autorisée, rentabilité oblige** et dédommager l'exploitant si le volume de déchets est insuffisant !

- Or, des alertes et des appels se multiplient pour appeler l'attention sur le fait que le plastique, on en crève.

La production mondiale de plastiques a doublé en 20 ans et nous allons vers un **triplement d'ici 2060** alors seuls 9 % à peine sont recyclés (les $\frac{3}{4}$ ne sont

pas recyclables). C'est ainsi par exemple, que **seuls 3 % des pots de yaourts que nous trions en France sont recyclés (en Espagne !)**. Les autres sont brûlés.

Kerval soutient ce gaspillage mortifère en offrant un débouché de « valorisation énergétique » à tous ces déchets dans un four qu'il faut ensuite continuer d'alimenter sur la durée : « *Braves gens, consommez-surconsommez des emballages et autres objets, nous les va-lo-ri-sons !* »

Kerval emboîte ainsi le pas aux lobbys industriels du pétrole, du plastique et des déchets qui poussent à la fuite en avant technologique, faite de fausses bonnes solutions qui servent d'alibi pour produire toujours plus de plastiques, alors que l'urgence est de prendre le problème à la racine en travaillant à réduire nos déchets,

avec des moyens qui sont connus et éprouvés et que Kerval refuse de mettre en œuvre.

- **Le leurre de la « valorisation énergétique »** : l'énergie récupérée à l'issue de la combustion est absolument infime par rapport à toute l'énergie dite « grise » qui a été consommée tout au long de la très longue filière de production-transport de ces objets brûlés (du puits de pétrole au centre de tri).
- On nous dit que l'ADEME subventionne ce type de projet au motif que de brûler des déchets évite de brûler du gaz et que cela diminuerait l'**impact carbone** de l'usine d'équarissage. Que l'on brûle du gaz ou des déchets provenant

pour beaucoup du pétrole, les émissions de carbone sont bien là, énormes (plus importantes pour une tonne de déchets brûlés que pour une tonne de gaz).

- On assiste aussi à un **gaspillage des deniers publics** car ces fours ne peuvent voir le jour que puissamment soutenues par des aides publiques, pour le grand **bénéfice des entreprises privées** qui exploitent ces installations. Un coût pharaonique : 60 millions€ pour la seule construction, c'est l'équivalent de 300 maisons à 200 000 € (à l'heure où l'argent public manque pour les services de base, santé, éducation, etc.).

2) Une pollution si monstrueuse qu'elle n'est même pas mesurable !

→ On nous dit que s'agissant des émissions de polluants, **« la chaudière à CSR sera aux normes »**.

- Malheureusement les normes, c'est-à-dire les limites d'émissions, ne sont jamais fixées en fonction de paramètres sanitaires, de l'impact des polluants sur la santé, mais en fonction des niveaux qu'il est techniquement et financièrement possible d'atteindre. Et donc qui dit limites d'émission par m³ d'air sortant ne dit pas jamais zéro émission, ne dit jamais zéro danger.
- Plus le four brûle de déchets, plus il pollue.
- Les contrôles sont surtout des autocontrôles et les rares contrôles extérieurs ne sont jamais inopinés.
- 100 kg de déchets brûlés produisent 25 kg de résidus solides. Les 75 kg restants sortent par la cheminée et sont invisibilisés, imprégnant l'air, l'eau, les sols, pénétrant dans nos poumons et dans notre chaîne alimentaire.
- On ne réglemente et mesure qu'une petite vingtaine de polluants (dioxines, furanes, PCB, métaux lourds, etc.).
- **Aucune équipe de scientifiques n'est capable d'établir la liste des dizaines de milliers de molécules diverses et variées qui sortent des incinérateurs ou chaudières à CSR, et notamment des molécules de synthèse créées par la combustion dans ces « chaudrons de**

sorcière ». En conséquence, nul n'est capable d'en étudier les effets sur l'environnement et la santé humaine (et encore moins les effets cocktails).

Exemple : les PFAS (per et polyfluoroalkylées), qu'on appelle aussi les « polluants éternels » car ils sont très persistants, sont des polluants redoutables. Selon l'ANSES, *« effets délétères pour l'être humain : augmentation du taux de cholestérol, cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, sur le foie, sur les reins, etc. Ils sont également suspectés d'interférer avec le système endocrinien et immunitaire »*. Il en existe environ 10 000 molécules différentes qui ne sont ni réglementées, ni mesurées en sortie de cheminée.

>>> Conscients des dangers, les 127 **médecins** du Conseil de l'Ordre de Haute-Loire ont, à l'unanimité, signé le 26 octobre 2022 un argumentaire fouillé de cinq pages, envoyé à différents responsables régionaux ou locaux, pour alerter sur les **« risques élevés de mortalité et de morbidité »** en lien avec un projet de chaufferie à CSR dans leur département et demander son abandon.

**Un projet dangereux
issu d'une politique déchets irresponsable,
pour le seul bénéfice financier des industriels
Chaudière à CSR, ni à PLOUVARA, ni ailleurs.**

Rejoignez L'A.V.I.E (L'Association Vigilance Incidence Environnementale)

Contact : association.vie22@gmail.com